

Panorama des Filières avicoles

Dr. BOUAZID Ahmed Amine

Université Mohamed Khider Biskra

Faculté Sc.Exactes et SNV

Département d'agronomie

Email:ahmedamine.bouazid@univ-biskra.dz

Janvier 2024



Table des matières

I - Historique de l'aviculture en Algérie	3
1. Les Objectifs du cours.....	3
2. Introduction	3
3. Exercice	3
4. La création de l'Office National des Aliments du Bétail.....	4
5. Exercice	4
6. La restructuration du secteur public de la filière avicole.....	4
7. Exercice	5
8. L'autonomie de L'ONAB.....	5
9. Exercice	6
10. Les principaux intervenants de la filière avicole en Algérie.....	6
11. Exercice	7

Historique de l'aviculture en Algérie



1. Les Objectifs du cours

À l'issue de ce cours l'apprenant sera capable de :

- Identifier l'impact de l'évolution économique et sociale sur la filière avicole.
- Définir les étapes clés du développement de l'aviculture en Algérie depuis l'indépendance.
- Découvrir les différents acteurs de la filière avicole en Algérie.
- Discuter les stratégies actuelles adoptées par l'état algérienne dans le domaine de l'aviculture, en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- Concevoir un plan stratégique pour la restructuration de la filière avicole en Algérie.

2. Introduction

L'élevage avicole a connu un essor significatif en Algérie au cours des dernières années. De l'indépendance en 1962 jusqu'à 1970, l'aviculture était principalement de type fermier, sans organisation spécifique. Les produits d'origine animale, en particulier avicoles, occupaient une position modeste dans l'alimentation de la population algérienne. Une première enquête nationale réalisée en 1966-67 indiquait que la ration quotidienne comprenait 7,8 grammes de protéines animales. Une seconde enquête menée en 1979-1980 estimait à 9 grammes par jour la consommation de protéines animales, se rapprochant ainsi des recommandations de la *FAO-OMS* fixées à 16 grammes par jour pour les pays en développement.

Cette augmentation de l'apport protéique d'origine animale dans l'alimentation découle principalement de l'engagement envers le développement de l'aviculture. À travers divers plans de développement, l'Algérie a opté pour l'établissement d'un système avicole moderne.

Le contexte économique et social de l'époque, marqué par une augmentation substantielle des revenus pétroliers, une création massive d'emplois, et une distribution importante des revenus résultant de niveaux d'investissements publics sans précédent, ainsi qu'une urbanisation soutenue, a incité les autorités publiques à choisir le développement de l'aviculture industrielle intensive comme moyen prioritaire d'équilibrer l'apport en protéines animales dans l'alimentation de la population.

3. Exercice

Quel facteur principal a conduit à l'augmentation de l'apport protéique d'origine animale dans l'alimentation en Algérie après son indépendance?

4. La création de l'Office National des Aliments du Bétail

L'intervention active de l'État algérien dans le développement de l'aviculture, symbolisée par la création de l'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) dès 1969, a joué un rôle crucial dans l'évolution de cette filière. Les responsabilités étendues de l'ONAB, englobant la production d'aliments composés pour le bétail, le développement de l'élevage avicole, et même la régulation des marchés des viandes rouges, ont démontré une approche holistique.

Les investissements massivement dirigés vers l'amont de la filière, axés sur la production de facteurs de production avicoles, ont marqué une stratégie visant à substituer les importations par une spécialisation locale. Cette politique s'est concrétisée par la création de centres de reproducteurs à partir de souches parentales importées et le développement d'une industrie d'aliments du bétail avec la création de six unités lors du Plan quadriennal 1970-1974.

Cette orientation a non seulement renforcé l'autosuffisance dans la production avicole, mais a également jeté les bases d'une industrie nationale solide et durable. Ainsi, l'intervention proactive de l'État a été un moteur essentiel dans la transformation et la croissance de l'aviculture en Algérie.

[cf. ONAB]

5. Exercice

L'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) a été créé en :

- 1963
- 1969
- 1979
- 1985

6. La restructuration du secteur public de la filière avicole

Au fur et à mesure, La superposition de trop nombreuses fonctions et donc la dispersion des efforts consentis ainsi que l'incohérence dans la conduite du processus de développement engagé (non-respect des normes techniques d'élevage, contrôle étatique de l'amont de la filière sans maîtriser l'aval, sous-investissement dans les infrastructures, etc.,... face à de grandes ambitions en matière de production) imposaient une première restructuration de l'ensemble du système à partir de 1980 dans le cadre des deux plans quadriennaux (1980-1984 et 1985-1989). La restructuration du secteur public dans le cadre de la transformation de l'aviculture en Algérie a été caractérisée par des ajustements significatifs. L'ONAB a subi une restructuration physique, maintenant sa spécialisation dans la production d'aliments pour le bétail, tandis que l'activité avicole a été déléguée à trois Offices régionaux. Cette démarche visait clairement à généraliser l'activité avicole à l'ensemble du territoire national.

Les Offices régionaux (*ORAC*, *ORAVIE*, et *ORAVIO*) ont pris en charge la production et la commercialisation des œufs d'accoupage, ainsi que la production des poussins d'un jour et des poulettes future pondeuses (PFP). Parallèlement, ces organismes ont investi dans des unités d'élevage de reproducteurs « chair », contribuant ainsi à réduire partiellement les importations d'œufs à couvrir. De plus, le plan a alloué des ressources substantielles aux domaines agricoles socialistes (DAS) pour stimuler la production d'œufs de consommation par l'acquisition d'équipements tels que des batteries.

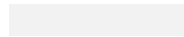
Enfin, la fluidité de la distribution des facteurs de production a été améliorée grâce à la création des coopératives agricoles de services et des approvisionnements (C.A.S.A.P) en 1982. Dans l'ensemble, cette reconfiguration du secteur public a contribué à renforcer la capacité de production locale, à

réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à favoriser une distribution plus efficace des facteurs de production, marquant ainsi une étape importante dans l'autosuffisance et le développement durable de l'aviculture en Algérie.

Cette période est également témoin de l'apparition d'unités privées d'aliments du bétail, nombreuses mais de faible capacité. Celles-ci se spécialisent prioritairement dans la production d'aliments pour volailles, afin de répondre à la demande croissante des éleveurs pour ce type d'intrants. Une deuxième vague de restructuration de la filière avicole coïncide avec le lancement des grandes réformes économiques à partir de 1988.

7. Exercice

Quels ont été les principaux ajustements effectués lors de la restructuration du secteur public de l'aviculture en Algérie à partir de 1980 ?



8. L'autonomie de L'ONAB

Comme toutes les sociétés et offices économiques publics, l'ONAB passe officiellement à l'autonomie (1997) et devient société par actions (SPA). En 1998, cette restructuration a donné naissance à la Société mère « Groupe Industriel ONAB » et de ses trois Filiales Groupes Avicoles Régionaux (GAR).

Aujourd'hui, ONAB groupe devient société mère d'un groupe industriel composé de sept entreprises dont les trois Groupes Avicoles Régionaux : GAC (Ex ORAC), GAE (ex. ORAVIE), GAO (ex. ORAVIO), une société de maintenance et deux entreprises de production de compléments vitaminés dits « prémix ». Elle détient également des participations dans une entreprise de fabrication de produits vétérinaires (PASNA), une entreprise de transport maritime (CNAN BULK) et une autre de négoce international (SCTI).

L'ONAB NUTRITION Spa (ex ONAB TRADE Spa) est une Entreprise Publique Economique régie par le code du commerce, elle est créée en 2007 suite à la restructuration de la société mère en l'occurrence l'ONAB SPA, et ce dans le cadre de la filialisation de sa division trading.

A l'instar des grandes maisons de négoce mondiale, l'ONAB NUTRITION Spa, s'approvisionne grâce au suivi de la bourse de Chicago (CBOT) et des marchés des matières premières, par une équipe de traders qui bénéficie d'une solide expérience sur le marché du commerce extérieur. Avec un effectif de 420 employés réparti sur l'unité siège, les quatre unités portuaires (Alger, Béjaïa, Skikda et Oran), unité laboratoire et deux unités PREMIX EST et OUEST, grâce à ses infrastructures de stockage, de manutention, et de transport, l'ONAB Trade Spa assure efficacement la réception et la distribution des marchandises importées.

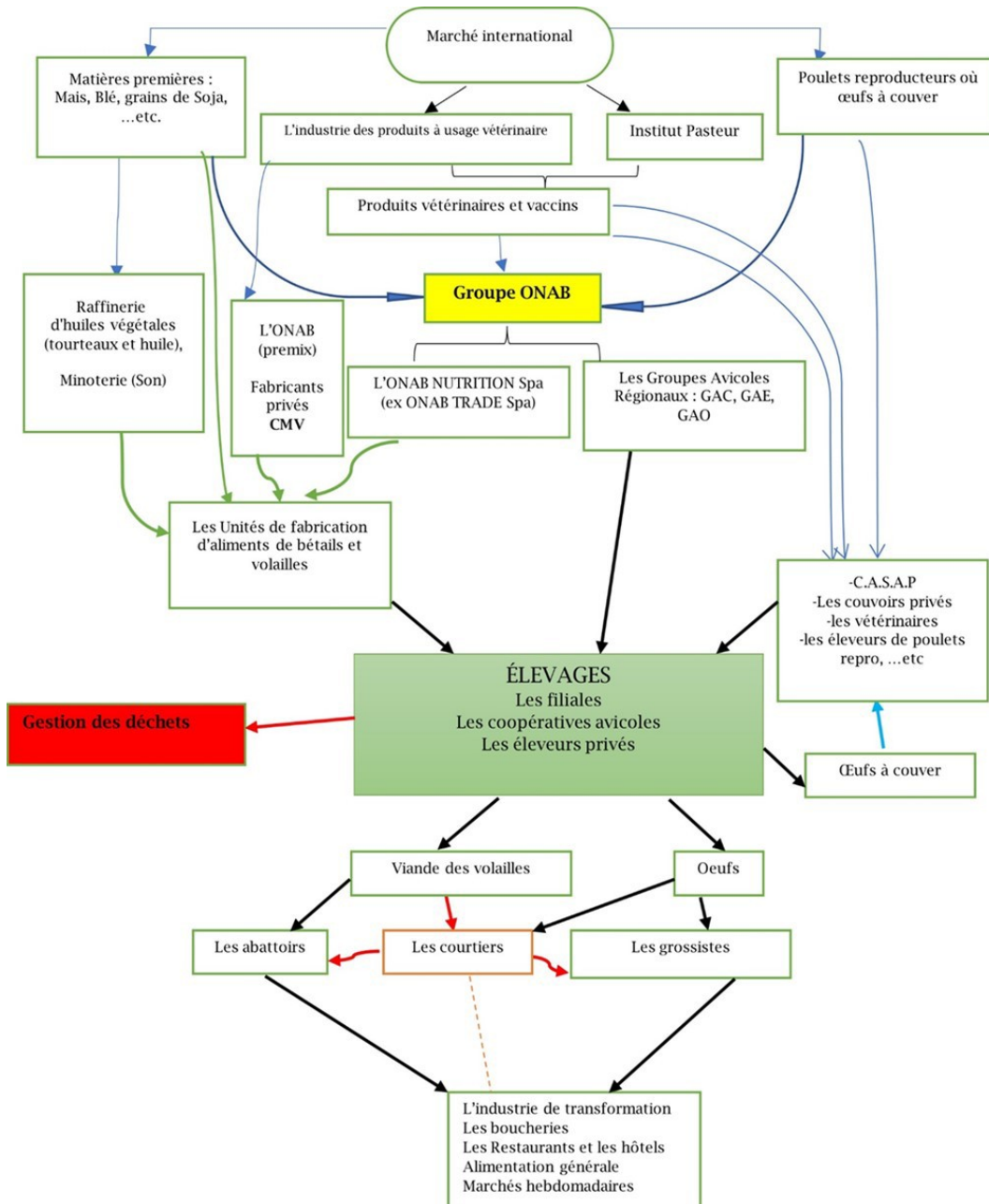
La filiale ONAB Nutrition assure les approvisionnements en matières premières et additifs de toutes les filiales de la société mère ONAB, ainsi que l'ensemble de ses clients (fabricants, éleveurs et aviculteurs) notamment en maïs et en Tourteau de Soja.

L'aviculture algérienne a connu un spectaculaire développement qui a permis l'obtention d'une ration alimentaire mieux équilibrée. Cependant, cette rapide évolution de l'aviculture a nécessité progressivement d'énormes importations en aliments, cheptels, équipements et produits vétérinaires dont le pays reste dépendant. L'aviculture algérienne aborde à présent une nouvelle phase, à savoir la recherche d'une meilleure productivité et d'une intégration nationale progressive.

9. Exercice

Aujourd'hui, ONAB groupe devient société mère d'un groupe industriel composé de sept entreprises dont les trois Groupes Avicoles Régionaux : _____, _____, _____, une société de maintenance et deux entreprises de production de compléments vitaminés dits « _____ ». Elle détient également des participations dans une entreprise de fabrication de produits vétérinaires (_____), une entreprise de transport maritime (CNAN BULK) et une autre de négoce international (SCTI).

10. Les principaux intervenants de la filière avicole en Algérie



11. Exercice

Quels sont les principaux intervenants de la filière avicole en Algérie ?

- Les agriculteurs indépendants.
- L'Office National des Aliments du Bétail (ONAB).
- Les coopératives agricoles de services et des approvisionnements (C.A.S.A.P).
- Les Offices régionaux (ORAC, ORAVIE, et ORAVIO).